

Numéros Utiles



Groupes Scolaires

Raymond Raoul Blusson

Elémentaire	05 55 87 23 97
Maternelle	05 55 86 00 28
Cantine	05 55 86 04 02
Garderie	05 55 87 79 49

François Delbary

Elémentaire	05 55 85 31 07
Cantine	05 55 85 43 76
Garderie	05 19 31 03 03

Collège Anna de Noailles

Larche	05 55 85 30 74
--------	----------------



Téléassistance de la Corrèze

La croix blanche - 19460 Naves 05 55 86 11 01

Service de santé

Pharmacie Caroline Mazet et Laetitia Hible	05 55 86 83 00
Kinésithérapeute Philippe Tyssier - Romain Van Der Putte	05 55 86 96 60
Energétique Traditionnelle Chinoise Romain Van Der Putte	07 07 33 30 73
Micro-Kinésithérapie Marion Daudé	06 89 17 51 54
Kinésologue Émilie Garnier	05 55 86 96 60
Ostéopathes Christian Chotar Vasseur	05 55 86 80 52
Cellia Bachellez	07 83 45 21 87
Cabinet d'Ostéopathes Laurine Bianco - Benjamin Lafon	06 73 08 61 69
Mail : Ostéo-Bianco-Lafont.fr	
Psychiatre Michèle Belingard	05 55 23 82 55
Psychologue Clinicienne Céline Drouilhet (sur RDV)	06 87 57 92 33
Reflexologue Énergétique Denis Nosal	06 68 99 44 66
Infirmière Corinne Mouneyrat	06 30 80 75 19



Maison de santé du Roc

Neurofeedback dynamique NEUROPTIMAL & Hypnose Ludovic Durrouseaud (sur RDV mardi et jeudi)	07 85 64 72 04
Infirmières Dominique Borderolle et Aurélie Thétiot	05 55 22 35 87
Diététicienne Nutritionniste Claire Rossi (sur RDV lundi-mercredi et vendredi)	06 21 09 06 92
Orthophoniste : Elodie Jimenez	09 83 93 96 09
Ostéopathe Yannick Sarnel	05 55 22 34 49
Pédicure - Podologue Florian Beaudet	07 87 74 17 84
Sage femme Claire Pouget	05 55 74 83 59 / 06 15 14 63 83
Reflexologue Plantaire Karine Guerin	06 31 70 09 31



Maison de santé de Bernou

Infirmiers	05 55 85 17 59
Céline Pereira - Virginie Aymard - Patricia Guionie Karine Lafeuille - Christophe Vieillefond	
Médecins Généralistes	05 55 85 31 70
D ^r Olivier Chavanel - D ^r Marie Julie Ceyrat D ^r Sonia Labrousse (DIU Pédiatrie)	
Pédicure-Podologue-Orthèses Plantaires Caroline Marchou (sur RDV)	05 55 87 42 93

Assistance Sociale

Centre Médico Social	05 19 07 82 66
----------------------	----------------



Instance de coordination pour l'autonomie Canton de Saint Pantaléon de Larche

Nadine Marquès	05 55 87 81 79
Portage des repas	06 86 78 37 03

Cabinet Vétérinaire

D ^r Bernard	05 55 85 10 54
Associés :	
D ^r Le Bronec Maïwenn - Meunier Christian	05 55 74 37 75

Association France Alzheimer Corrèze
le soutien des associations de famille
05 55 17 70 76
20, rue Colonel Vaujour - 19100 Brive



Equipements Sportifs

Gymnase	05 19 31 03 04
Tribunes Foot	05 55 86 11 26
Club House	05 55 87 07 03
Bernou	05 55 84 32 68
Salle Omnisport	05 55 88 24 89



Equipements Culturels

Salle des fêtes	05 55 86 83 03
Multimédia Salle Charles Ceyrac	05 55 86 92 96

Horaires :

Lundi, mardi, mercredi & vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi et samedi matin de 9 h à 12 h - Jeudi fermé

Email bibliothèque : biblio.stpanlarche@gmail.com



Etablissements Bancaires

La Poste	05 55 74 79 70
Lundi - Mercredi - Jeudi - vendredi : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 16 h 45 Mardi : de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 45 - Samedi : 9 h 30 à 12 h	
Distributeur de billets Crédit Agricole	

Établissements Publics

Sirtom Déchetterie	06 15 34 77 56
--------------------	----------------

Horaires :

du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Points de recyclage mis à disposition par le Sirtom :

Lotissement le Pré-Haut, la Déchetterie,
Lotissement Nicomédie, la Nadalie,
les Picadis, Zone de la Galive, Gumond,
la Barbotte, Près du Club House.

- Ramassage d'objet encombrants ou végétaux à destination de la déchetterie (contacter la mairie)

Prestation du service : 60€/heure.

- Ramassage de tous vêtements : Conteneur mis à disposition par la Croix Rouge (à côté des Ets Salesse et à Bernou).

SAINT-PANTALÉON de LARCHE



Tout d'une ville, la Nature en plus...



Flash-info
OCTOBRE 2021

Bulletin Municipal



NUMÉROS

Édito p. 3
 Actualités..... p. 4
 Artisans et Commerçants p. 9
 Environnement..... p. 13
 Travaux..... p. 15
 Expression des Élus..... p. 18
 Jeunesse p. 20
 À savoir..... p. 26
 L'agenda..... p. 31
 Numéros utiles..... p. 32



Coordonnées



Commune de SAINT-PANTALEON-DE-LARCHE
 Place Général Couloumy



Horaires Mairie Du lundi au vendredi :
 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00



Mairie : **05 55 86 83 51**
 Astreintes : **06 71 61 85 50**
 Etat Civil - Recensement militaire - Elections :
05 55 86 16 20



Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr



www.st-pantaleon-larche.correze.net



Mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche

Saint-Pantaléon **Flash Info** - Octobre 2021

Mairie de Saint-Pantaléon de Larche

Place du Général Couloumy
 19600 SAINT-PANTALEON DE LARCHE
 Tél. : **05 55 86 83 51**
 Email : mairie.st.pantaleon@orange.fr
 N° SIREN : 211 922 901
 Directrice de la publication : M^{me} Anne-Marie OUMEDJKANE

Maugein imprimeurs - B 825 680 119

adhérent **IMPRIM'VERT***
 RN89 - 38 avenue Marie et Pierre Curie
 19360 Malemort
 Dépôt légal du 5 décembre 2003
 à I.N.P.I PARIS



L'ÉDITO



du Maire

Mes chers concitoyens,



Le second semestre de l'année 2021 est marqué par le mouvement. En effet, même si nous devons tous rester vigilants, la crise sanitaire commence à se résorber en particulier grâce à l'esprit de responsabilité de toutes celles et ceux qui ont souscrit à la vaccination.

Les activités économiques, associatives, sportives et culturelles reprennent donc peu à peu de la vigueur. Cette renaissance nous attendions tous, souhaitons qu'elle se confirme. Il y a en effet, de grands motifs d'espoir en particulier sur Saint-Pantaléon-de-Larche.

De bonnes nouvelles arrivent à l'image de l'installation, sur la zone de Brive-Laroche d'un nouvel ensemble qui regroupe les entités déjà existantes Prâna, Inoveos et une partie du centre d'ingénierie Cisteme dans un grand pôle.

La société COREB va s'agrandir sur le site ex Guintoli, près des ateliers municipaux. La commune prend toute sa part dans l'accompagnement de ces projets et fait la démonstration de sa réactivité.

La réactivité nous l'appliquons également dans la mise en œuvre des protocoles sanitaires en milieu scolaire et périscolaire. Une fois de plus, les agents communaux ont parfaitement accompagné les équipes pédagogiques. Nous avons reçu à cet égard, le Dasen et l'inspectrice d'académie qui ont noté la qualité de nos organisations. Le mouvement et la réactivité, c'est aussi les décisions prises pour répondre, par exemple, aux dégâts causés par les

orages violents de cette été. La commune a ainsi débloqué immédiatement des fonds pour la réfection des différents chemins ruraux : La Nadalie, chemin des forêts, ainsi que pour le changement de la chaufferie vestiaires-tribunes sur le Parc des Sports qui a pu être réalisé très rapidement. Le mouvement que nous initiions, c'est aussi, toute la réflexion qui se met en œuvre pour la restructuration thermique de l'école du bourg, c'est un chantier considérable qui va porter sur plus de 2000 m². La réflexion avance également avec la déclinaison de l'étude de besoins sur le Parc des Sports.

Les aménagements en centre-bourg ont démarré avec l'avenue du Colombier et vont se poursuivre avec une réflexion plus globale pour laquelle un cabinet spécialisé vient d'être choisi.

Bien fidèlement à vous

Alain Lapacherie



Frédérique Meunier

visite les chantiers entrepris par la commune

Frédérique Meunier, Députée de la Corrèze est venue visiter les nouveaux chantiers lancés par la commune depuis quelques semaines. Alain Lapacherie et les élus du Conseil Municipal ont accueillis Frédéric Meunier sur l'enceinte du Parc des Sports Georges Auger, ainsi que Jean-Jacques Delpech, Conseiller Départemental, par ailleurs suppléant de la Députée, en présence des représentants des associations sportives utilisatrices des infrastructures.



Stéphane Carpentier, directeur des services techniques a présenté les trois grands chantiers du Parc des Sports : changement de la main courante sur le terrain d'honneur, réalisé par l'entreprise Rebière, la rénovation de l'éclairage des cours de tennis avec un éclairage Led par l'entreprise Contant et la remise à neuf de la piste d'athlétisme dont le chantier va débuter, l'ensemble représente un montant total de près de 110 000 euros. Par ailleurs, une étude est confiée au cabinet E.Peyrard Ingénierie,

pour définir un plan pluriannuel d'investissement destiné à agrandir les installations du parc des sports Georges Auger. Frédéric Meunier a ainsi pu échanger avec les représentants des associations sur les difficultés liées à la crise du covid, qui a entraîné pour certains, une baisse du nombre d'adhérents, pour d'autres, une perte de bénévoles et des difficultés pour mobiliser de nouvelles volontés. Alain Lapacherie a souligné le soutien permanent de la collectivité auprès des associations, en rappelant que la commune a maintenu son niveau de subventions malgré la crise du Covid et leur a apporté un soutien technique permanent.



“ La visite s'est poursuivie dans le centre-bourg avec une présentation du projet de restructuration de l'école Raymond Raoul Blusson du bourg. Il s'agit d'un chantier d'au minimum deux ans, en site occupé, d'un montant de 2,5 millions d'euros hors taxe. Ce chantier est le deuxième plus important dossier de la mandature avec celui de « l'aménagement du cœur de ville ». L'objectif étant d'offrir aux élèves, aux équipes enseignantes et communales intervenant sur ce site, un cadre scolaire et périscolaire performant. ”

ACTUALITÉS



Le Programme Local de l'Urbanisme

La révision générale du PLU vient de connaître une étape importante avec le déroulement de l'enquête publique du 13 août au 14 septembre

Le commissaire enquêteur a rendu un avis favorable. Cette révision générale aura été un long parcours et inscrit la commune dans les exigences du Grenelle de l'Environnement. Le commissaire enquêteur qui a étudié l'ensemble du dossier, les remarques des personnes publiques associées ainsi que celles des particuliers a noté la qualité du travail effectué, la réactivité et la précision de la commune dans ses réponses. L'avis favorable qu'il rend, sanctionne un travail collectif lancé depuis plusieurs années. Comme nous l'avons longuement expliqué dans ces colonnes, ce PLU marque l'entrée de la commune dans une nouvelle ère en matière de développement. Cette nouvelle époque se traduit par une réduction de la surface constructible de plus de 200 hectares à un peu plus de 30 hectares. Les notions de développement durable imposées par l'Etat restreignent les

espaces constructibles aux zones déjà urbanisées et à quelques villages. L'espace agricole est sanctuarisé, il s'agit d'un objectif stratégique destiné à assurer la sécurité alimentaire du pays. En effet, sur 10 ans, il disparaît en France la surface d'un département en terres agricoles.

“ Il s'agit donc pour Saint-Pantaléon-de-Larche de s'inscrire dans ce mouvement général de préservation que toutes les communes doivent embrassées. ”

Cette préservation de l'espace agricole permettra néanmoins d'intervenir sur les bâtiments des exploitations. A ce titre, la commune a lancé une initiative qui permettra la transformation en habitation des bâtiments anciens remarquables.

Ce changement de logique visant à réduire de façon drastique le mitage urbain n'est qu'une première étape. Demain, les restrictions seront encore plus fortes car la loi « climat et résilience » préconise le « zéro artificialisation nette ». La mise en œuvre de ces principes vont être déclinés dans des documents supra communaux que sont le SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et le SCOT (Schéma de cohérence territoriale). La commune devra donc, dans les années à venir appliquer ces nouvelles dispositions. Le nouveau PLU qui pourrait être adopté avant la fin de l'année positionne la commune dans un juste équilibre entre le développement de l'habitat et la préservation de l'environnement. Jacques Chirac avait pu dire, à propos des préoccupations environnementales que la maison brûlait et nous tournions la tête. Saint-Pantaléon-de-Larche a tourné la tête face à ces enjeux, a pris le parti de la responsabilité pour offrir à nos enfants un monde meilleur. Elle va continuer à le faire avec de grands dossiers comme l'émergence de voies douces et la requalification thermique du plus important de nos bâtiments publics à savoir, l'école du bourg.

Projet Noalis : réunion d'information des riverains

Le groupe Noalis va aménager un nouveau quartier de 60 logements dans le secteur de l'avenue du 11 novembre. Une réunion d'information a eu lieu le 16 septembre pour répondre aux inquiétudes des riverains.

Alain Lapacherie a souligné que la crise sanitaire n'avait pas permis cet échange de point de vue. Les communications précédentes avaient été faites par courrier et n'avaient pas permis de lever toutes les incertitudes. C'est la raison pour laquelle Noalis a mobilisé une importante délégation conduite par son directeur de développement Monsieur Désoulières qui s'était attaché, la présence de Madame Fayat, architecte-concepteur.



Pendant près de deux heures, tous les sujets ont été abordés. Le maire a rappelé la volonté de la commune de créer un espace pavillonnaire de qualité en mixité sociale, c'est-à-dire avec des propriétaires occupants et des locataires. Les espaces verts et la densité de population ont fait l'objet d'un soin tout particulier. Les riverains ont reçu toutes les informations utiles sur les vues qui découleront des nouvelles constructions. A cet égard, Madame Fayat a pu expliquer que les nouvelles constructions étaient conçues et implantées pour les limiter au maximum. Une longue discussion assez technique s'est développée autour de l'environnement. Le maire a ainsi expliqué qu'il avait trouvé une écoute attentive auprès de Noalis et qu'il y aurait, par exemple, autant d'arbres sur le site après réalisation.

La captation des eaux pluviales et de ruissellement ainsi que l'eau d'une source présente sur le site ont été débattues. Des explications sur le fonctionnement des bassins d'écrouissage et de la proximité avec le Rieu-Tord ont été données. Enfin, l'accès au site se fera par deux entrées / sorties distinctes situées aux extrémités ouest et est du projet sans voie automobile traversante. La commune qui a déjà effectué des relevés de vitesse et de fréquentation a entendu les remarques des riverains. La période de chantier va être mise à profit pour concevoir et aménager ces entrées sur l'avenue du 11 novembre. Ces projets routiers réalisés en propre par la commune feront l'objet d'une présentation spécifique aux riverains le moment venu.

Moins de contrôle sur Les dépenses de la collectivité

Pour la première fois en Corrèze, la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) va alléger les contrôles qu'elle réalise sur les dépenses de fonctionnement d'une commune.

Une convention exceptionnelle met en œuvre ce dispositif entre la DGFIP, la trésorerie de Larche et la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche.

Le 04 mai 2021, pour la première fois dans le département, une trésorerie va alléger, pour une période de trois ans, le contrôle qu'elle réalise avant le paiement de toutes les dépenses de fonctionnement courant de la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche. Ce partenariat s'appuie sur la performance comptable globale de la collectivité. En effet, celle-ci émet environ 2 500 mandats de paiement par an. Sur la période 2017/2019, seuls 4 mandats, pour un montant total de 991 euros présentaient une anomalie, engageant la responsabilité du comptable public. Alors que dans le même temps, la collectivité engageait 16 millions d'euros de dépenses. Dans ce contexte, les services de la trésorerie et de la DGFIP ont proposé au maire de Saint-Pantaléon-de-Larche d'alléger l'ensemble des contrôles qu'ils effectuent sur les mandats. Ce qui aura pour conséquence de raccourcir les délais de paiement de la collectivité. En effet, le trésor public, s'engage à payer les dépenses de fonctionnement en maximum 4 jours. Réciproquement, la chaîne de dépenses de la collectivité a été analysée et formalisée. Les mandats qu'effectuent les deux comptables, sous le contrôle, du directeur général font l'objet d'une procédure renforcée. Pour souligner le caractère exceptionnel de ce partenariat, Alain Lapacherie, le Maire a

reçu en mairie, Madame Ortiz, Directrice Départementale des Finances Publiques, Madame Faouen, responsable Pôle gestion fiscale/gestion publique, Monsieur Lidin Directeur Départemental des Finances Publiques Adjoint qui remplaçait Monsieur Rimeur, inspecteur divisionnaire à la Direction Départementale des Finances Publiques et Monsieur David Chauvière, Inspecteur des Finances Publiques Trésorier de Larche pour signer cette convention. Le maire a souligné la grande qualité des relations entretenues, sous la direction de son adjointe aux finances, Dominique Borderolle, entre la commune et la trésorerie de Larche. Cette convention témoigne de la rigueur et de la qualité du travail accompli. C'est un témoignage de confiance et une marque de reconnaissance pour la collectivité, mais qui est aussi le fruit d'un partenariat. Alain Lapacherie a souligné les efforts de la collectivité en matière de dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il a souhaité que dans le cadre de la réforme en cours des trésoreries, la relation fructueuse établie à Saint-Pantaléon-de-Larche soit préservée. Madame Ortiz, la Directrice Départementale des Finances Publiques l'a rassurée sur ce point en indiquant que le conseil budgétaire serait maintenu, même si sa direction évolue, dans son organisation technique et de terrain.



Solidarité

Des paniers gourmands pour nos aînés

En ces temps de crise sanitaire, la municipalité est plus que jamais attentive à l'isolement des personnes âgées.



Merci aux élus de notre belle commune de Saint-Pantaléon de Larche de nous avoir offert cette panier remplie de frandises ! Cela fait plaisir en ces tristes jours de pandémie.

L'organisation de la traditionnelle journée en faveur des aînés ne pouvant se tenir dans des conditions normales du fait des contraintes liées au Covid, la commune a sollicité les commerçants du bourg pour créer un panier gourmand à l'attention des plus de 65 ans.

L'équipe constituée autour du Fournil de Saint-Pan et de l'Arche aux Fleurs s'est mobilisée pour composer et emballer 800 paniers que les élus de quartier ont distribué dans les foyers concernés. Une belle et gourmande occasion pour reprendre contact avec nos anciens.

MERCI

Merci à M. le Maire, son conseil et les commerçants pour ce panier de douceur, ainsi qu'à Geoffrey pour la livraison

Un grand-merci à vous-même et au conseil municipal pour cette délicate attention à notre égard.



Bavard'âge

Ensemble, préservons le lien social

Un réseau de bénévoles auprès des personnes isolées



Et si je recevais une visite !

Une personne bénévole peut venir à mon domicile de temps en temps, partager des moments conviviaux, discuter, se promener, lire, jouer aux cartes...



Et si je rendais visite à une personne qui se sent seule !

Je vais, à titre bénévole, passer un moment chaleureux chez une personne isolée qui le souhaite.



Vous êtes intéressé(e) ? vous voulez en savoir plus ?
Contactez l'Instance de Coordination pour l'Autonomie, un lieu d'accueil, d'Information et d'orientation.

N°1 du portage de repas à domicile



LA CONFIANCE À DOMICILE

Portage de repas sur Brive et sa périphérie

On vous livre SANS ENGAGEMENT!

- Vos repas 7j/7 ou les jours que vous choisissez
- Les conseils d'une diététicienne pour un suivi personnalisé
- Composez vous-même votre repas



Les Menus Services c'est aussi :
du ménage à domicile

Avec des produits 100% naturels

AGENCE DE BRIVE
39, avenue Jean Jaurès
19360 MALEMORT



05 55 22 26 06

Aides fiscales sur les prestations de services à la personne
Loi de finances n°2016-1917 du 29/12/2016



www.les-menus-services.com

13^e Forum des associations

« Un Plaisir de se retrouver »

38 associations sportives et culturelles s'étaient réunies dans l'Espace Vézère-Causse pour le Forum des associations le samedi matin, 11 septembre 2021.

L'occasion de se retrouver après plus d'un an dû aux confinements et Covid-19. L'entrée gratuite n'était autorisée qu'àux personnes ayant un PASS Sanitaire valide, contrôlé à l'entrée. Pour ceux qui hésitaient encore entre tel ou tel sport ou activité, le forum des Associations était là pour les guider ou leur donner des idées.

Certains déjà inscrits se sont fait plaisir en venant rencontrer d'autres associations. Comme à l'accoutumée Mr le Maire Alain Lapacherie et une partie de son équipe a fait le tour des stands. Cette année un nouveau visage s'est joint à cette rencontre celui de Sophie Chambon nouvellement élue Conseillère

Départementale. C'est avec un réel plaisir qu'elle s'est jointe à l'équipe en compagnie de Jean-Jacques Delpuch notre autre Conseiller Départemental, que nous n'avons plus besoin de présenter. Les associations avaient besoin de se retrouver, et d'échanger entre elles. Certaines ont perdu des adhérents et des bénévoles. Toutes les associations sont preneuses de bonnes volontés, n'hésitez pas à les contacter.

Un lâcher de Pigeons organisé par la Société Colombophile du Bas Limousin a clôturé cette matinée dans la bonne humeur.



3^e édition du WORD CLEANUP DAY

Dans le cadre de la semaine européenne du développement durable, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche a reconduit pour la 3^e fois, le « World Clean Up Day », la journée de nettoyage sur le territoire communal.

Élus et habitants se sont donnés rendez-vous devant la salle des fêtes pour cette journée Citoyenne de nettoyage de la planète. La journée du World Clean Up Day consiste surtout à attirer l'attention sur la prolifération des déchets sauvages. C'est une façon d'essayer de changer les comportements, et il appartient à tous de ramasser les déchets jonchant devant sa porte et de rappeler que les masques se jettent dans les poubelles et non dans la rue.

Merci aux enfants qui se sont joints aux adultes, la solution est peut-être là, nos enfants seront peut-être trouver le remède de demain pour sauver notre planète.

Si vous êtes intéressés pour la prochaine édition 2022, vous pourrez vous inscrire auprès de la mairie à l'adresse mail : mairie.st.pantaleon@orange.fr ou via le formulaire de contact sur le site de la mairie <http://www.st-pantaleon-larche.correze.net>



LA COMMUNE SOUTIENT ses Artisans, Commerçants & Industries



NUANCE D'ÉLÉGANCE BY SOPHIA

Nouvellement installée dans les locaux des Jardins de Lolita

Épilation femme et Homme, maquillage ...

Spécialisée dans la prothèse ongulaire

SUR RENDEZ-VOUS



NUANCE D'ELEGANCE

TÉL. 07 69 97 68 20

Les Petites Patounes

Toiletteuse itinérante sur rendez-vous



Toutes races, chats et NAC (Nouveaux animaux de compagnie)

Coupe aux ciseaux, épilation, tonte, brushing
Utilisation de produits BIO, sans paraben, de fabrication française.



Tous les 15 jours (le vendredi) sur la place Dr Blusson.

Tél : 06 48 80 00 90

@ : les.petites.patounes@hotmail.com



Au Vide Grenier achetez et vendez malin !

1^{er} Réseau de Vide-Greniers Permanents en France

TARIFS LOCATIONS

Stand / Penderie / Vitrine
10€ La semaine
20€ Les 2 semaines
25€ Les 3 semaines

Dépôt-Meubles GRATUIT le premier mois*

35% de commission sur chaque vente

SERVICE VIDE MAISON

05.55.24.89.40 Devis GRATUIT sur place !



ADRESSE : ZONE DE LA GALIVE,

19600 ST PANTALEON DE LARCHÉ

05.55.24.89.40



LES CISEAUX DE MARIE



Marie CAMUS a repris le Salon d'Eva Coiff depuis le mois d'Août et vous accueille :

Mardi - jeudi - vendredi
de 9 h à 18 h 30

Mercredi et samedi
de 9 h à 16 h 30

Tél : **06 83 61 11 72**



Courtage en Assurance

Auto - Habitation - Santé - Retraite - Placements.

Patrick CHARREAU



patrick_charreau@sfr.fr
Tél. 06 19 45 19 52

Orias N° 20005043 RSAC de BRIVE

SARL FRAYSSE TP

GUIONIE

06.47.76.82.35
06.78.58.37.98

LA JAROUSSE
19600 ST PANTALEON DE LARCHE
siret 821 276 276 00010

LITRIMARCHÉ

MATELAS • SOMMIERS • BANQUETTES • LITS

231 B Avenue de la RN89
19600 Saint Pantaléon de Larche
Sortie Brive Direction Périgieux

DU LUNDI AU SAMEDI
10h00 • 12h00 / 14h00 • 19h00



DEVECIS

Revêtement sols et murs
Peintures - Façades
Carrelages
Parquets collés et flottants

s.a.r.l. Sols et Peintures Brivistes

122, avenue Jean-Lurçat - 19100 Brive
Tél. 05 55 24 44 26 - Fax 05 55 24 44 74

spb.brive@wanadoo.fr
www.sols-peintures-brivistes.fr

SAS DEVAUD T.P.

Travaux publics & privés

- TERRASSEMENT • V.R.D.
- REVÊTEMENT • ENROBÉS

Brive (19) - Souillac (46)
Saint Germain Les Belles (87)

34 Rue Guy Buisson
Chanlat
19100 BRIVE
Tél. : 05.55.23.70.77
Fax : 05.55.17.66.39

E-mail : devaud.tp@wanadoo.fr

maugein imprimeurs

DESIGN • IMPRESSION OFFSET - NUMÉRIQUE GRAND FORMAT

MALEMORT 05 55 92 14 14
malemort@maugeinimprimeurs.fr

TULLE 05 55 20 07 87
admintul@maugeinimprimeurs.fr

SAFTI EST LÀ POUR VOUS **Depuis 2016**

Vous souhaitez **VENDRE ACHETER**
Ou **ESTIMER** votre bien ?

Faites confiance à votre conseiller indépendant en immobilier près de chez vous !



La puissance d'un réseau national
Un seul interlocuteur de proximité
Un suivi personnalisé régulier
Une communication d'envergure

Votre projet immobilier en toute sérénité !

Un bien se vend :
SAFTI Connect vous fait gagner de l'argent
Code : 370243

Contactez votre conseiller :
Patrick CHARREAU
06 19 45 19 52
patrick.charreau@safiti.fr



Les CARRELEURS du PAYS de BRIVE

- CARRELAGE
- DALLAGE
- CERAMIQUES INDUSTRIELLES

Le Roc - 19600 ST-PANTALEON-DE-LARCHE
E-mail carreleurdupaysdebrive@orange.fr

05 55 85 49 01
Fax 05 55 85 20 67

Boulangerie Pâtisserie Buffet Traiteur

05 55 86 82 97

Le Fournil de St Pan

Le Fournil de St Pan
92 rue de la mairie - 19600 St Pantaléon de Larche

SEBTP CONSTRUCTION

DES VIES À CONSTRUIRE

GROS OEUVRE
ENTREPRISE GÉNÉRALE
TRAVAUX SERVICES
MAÎTRISE D'OEUVRE D'EXECUTION



SEBTP CONSTRUCTION / 05 55 85 36 69
Siège Social : 16 Avenue Thiers - Brive / Dépôt : Saint-Pantaléon
WWW.SEBTP-CONSTRUCTION.FR



Chrysope

AUXILIAIRE DE PARCS ET JARDINS

Patrick CHASTIN
06 89 88 38 12
GUMOND - 19600 SAINT PANTALÉON DE LARCHE

DESINSECTISATION • DERATISATION

Guillaume Raffier

- Nettoyage haute-pression
- Revêtements muraux
- Peinture
- Papier peint
- Vitrerie

06 83 43 50 63
05 55 88 10 78

178 RN 89 Lestrade
19600 Saint-Pantaléon de Larche

raffier19@gmail.com

POMPES FUNÈBRES SOULIER
Une famille au service des familles depuis 1932

Agence Brive Centre
 Funéraire
 32 bis, avenue Émile Zola - 19100 BRIVE

Agence Brive Ouest
 Centre funéraire
 Rue Louis Taurisson - 19100 BRIVE

Agence de Malemort
 Espace funéraire
 Rue Eugène Freyssinet - 19360 MALEMORT

Tél. 05 55 24 23 14 - Fax 05 55 24 53 44
 www.pfsoulier.fr

SAS POUMEAU Laurent

Entretien parcs et jardins
 Tonte - Taille de haies
 Elagage - Débroussaillage
-50% Réduction ou crédit d'impôt
 Destruction de nids de frelons
 et nids de guêpes
Devis gratuit

Tél : 06.10.29.12.22
 Tél : 05.55.74.16.12
 laurent.poumeau@sfr.fr
 Grange
 19600 SAINT PANTALEON DE LARCHE Siret : 845 021 252 - RCS BRIVE

Prestige Renov'Auto
Prestigerenov

NETTOYAGE AUTOMOBILE
REPLACEMENT VITRAGE

Chemin de l'aérodrome - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

07 67 61 63 63
 Prestigerenovauto@gmail.com

Le Comptoir du Soin
Institut de Beauté

Sur rendez-vous
05 55 23 53 17
 du mardi au vendredi de 9h30 à 18h
 et le samedi de 9h30 à 16h

Fanny LUCAS

Rond-Point du Colombier - 19600 Saint-Pantaléon-de-Larche
 lecomptoirdusoin19.jimdo.com - lecomptoirdusoin19@orange.fr

LE ROC AUTOMOBILES
 MANUEL VIEIRA
 mécanique-carrosserie-peinture-pare-brise-climatisation-vente vo

Le Roc
 19600 St Pantaléon de Larche

TEL: 05 55 86 87 91
 FAX: 05 55 88 33 48

garagelerocautomobiles@orange.fr



Régénération des plantes du bassin du Parc de Lestrade:

Après 4 ans de service, le temps est venu de procéder à la régénération des plantes du bassin phyto épuratoire du parc de Lestrade. Ce bassin permet la filtration des eaux qui circulent dans les marres situées plus haut sur le parc.

Les plantes notamment des roseaux doivent être renouvelées à intervalle régulier afin d'assurer une bonne circulation de l'eau et une bonne qualité de celle-ci. L'entreprise Pignot a procédé à ce curage, suivi de l'enlèvement des pas perdus et un nettoyage complet de la structure pour l'amélioration de l'hydraulique et les réductions des eaux stagnantes. Les grenouilles retrouveront leur quartiers sans problème...



Les JARDINS de Saint-Pantaléon

Les jardins de Saint-Pantaléon ou « jardins partagés » se situent au coeur du Bourg, près du presbytère. Nous y avons rencontrés André et Bernard deux des jardiniers. Bernard nous confie qu'il occupe une parcelle depuis la création, des jardins qui ont vu le jour en 2010.

Ces jardins sont l'objet de l'Action 11 de l'Agenda 21 élaboré par la commune. Nos jardiniers ont une démarche sans pesticide qui respecte l'environnement, la commune a mis en place la récupération de l'eau pluviale pour l'arrosage.



Deux des Jardiniers : André et Bernard



Quatre autres parcelles vont être créées par les services techniques. Pour les amoureux du jardinage souhaitant avoir une parcelle, il faudra faire une demande auprès de la mairie.

- Terrasses et tours de piscines
- Clôtures et brise-vue
- Plantations et massifs
- Entretien de jardin
- Élagage et abattage



ZA de Cramier
19600 St Pantaléon de Larche

www.dgpaysage.fr
05 55 23 91 16





Toutes nos compétences au service de vos extérieurs !





Terrassement

Assainissement

Démolition

Traitement de sols

Goudronnage

Aménagements extérieurs

Transport

Récupération

Traitement

Concassage

Criblage

Revalorisation de matériaux inertes

ZA de la Galive - 19600 Saint-Pantaléon de Larche - Tél. **05 55 17 08 32** - Fax **05 55 17 07 23**
Mail : pignot.tp@orange.fr - Site : www.pignot-tp.fr



Le pain, notre savoir faire
www.maisonsalesse.fr

Sandrine Salesse
Qualité - Commerce
06 80 22 65 40

Stéphane Chébasier
Technique - Commerce
06 72 91 33 87

Artisan Carrelleur

Tirel Didier
Mosaïste

05.55.87.55.56 - 06.47.58.35.16

Dallage - Faïence - Chape - Douche italienne
didier.tirel19@orange.fr

80 impasse de l'Auzelou
19600 Saint Pantaléon de Larche

Après des difficultés d'approvisionnement en matière première la campagne de peinture routière s'est accélérée avec la réfection des damiers de la zone 20 en centre ville.

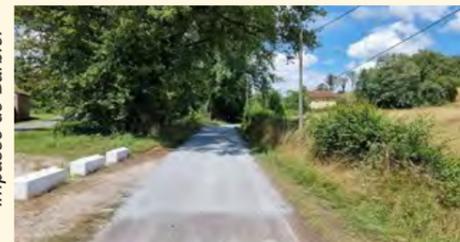
Les Travaux en images

TRAVAUX RUE DU LAVOIR :

L'entreprise Pignot revalorise les mâchefers



Peinture routière : rue de La Fontaine



Impasse de Barbier



Travaux à l'école François Delbary de Bernou avec le réaménagement du préau ...



Salle sportive de Bernou : les services techniques municipaux ont rénové la façade avec des couleurs plus actuelles et des matériaux durables face aux intempéries.



Le premier chantier pilote pour la commune est la rue du Lavoir avec la réalisation d'une poutre de rive et un test car de nombreux engins de chantier circulent sur cette voie.



Remise en place des filets au tennis après l'orage



Les Picadis



Impasse et rue des carrières

TARVAUX

Parc des Sports



Séance de travail au parc des sports



Parc des Sports Georges Auger :

Pose de la nouvelle lisse au bord du terrain d'honneur. L'entreprise Rebière est à pied d'œuvre.



Nouveau Bornier électrique pour le marché dominical

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche vient de se doter d'un nouveau bornier électrique pour le marché et les manifestations organisées sur la place de la salle des fêtes.



En un peu plus de dix ans, le marché du dimanche matin a trouvé sa vitesse de croisière. Malgré sa petite taille, on trouve de tout sur ce marché alimentaire qui fait la part belle aux produits de qualité, aux producteurs locaux et aux commerçants locaux. L'affluence est au rendez-vous et même la crise sanitaire n'a pas trop perturbé cette activité. L'installation électrique devait donc suivre tant en puissance qu'en nombre de prises. C'est désormais chose faite grâce à l'intervention de l'entreprise Allez et Cie. C'était d'autant plus nécessaire que la commune reçoit régulièrement de nouvelles demandes. A l'image de la toiletteuse pour animaux qui s'installe régulièrement sur la place.

Ce bornier avec de grosses prises (P17) rouges sur le côté est un nouvel outil qui permettra aussi de répondre aux besoins lors des manifestations plus importantes.

“ C'est un investissement de plus de 5 000 euros destiné à mieux accompagner l'activité économique et les animations locales. ”

Réfection de la RD 152 et du Giratoire du Colombier

Alain Lapacherie, le maire et Xavier Devaud rouvre le Rond point du Colombier dont le Département vient de financer la réfection totale...

Le département a lancé la réfection totale de la RD 152 entre le giratoire du Colombier et le secteur de Vinevialle

Ces travaux s'analysent comme la deuxième tranche qui achèvera la rénovation de cet itinéraire entre le bourg et Bernou. Le trafic a été perturbé le temps nécessaire à la pose du tapis d'enrobé confié à l'entreprise Devaud. Dans la foulée, la commune a mis en œuvre la réfection de la parallèle avec la route de Barbier au colombier.



Réaménagement complet de l'Avenue du Colombier

La commune de Saint-Pantaléon-de-Larche va engager plus de 200 000 euros, pour la restauration de l'avenue du Colombier. Cette opération s'inscrit dans une initiative plus large de liaison douce entre le bourg et Bernou.

L'avenue du Colombier devait faire l'objet de travaux urgents du fait de la dégradation du revêtement de la chaussée mais aussi du fait de l'activité économique qu'elle draine. En effet, de nombreuses entreprises sont installées sur la zone qui porte le même nom. Pendant plus de deux mois, les travaux vont permettre de refaire la chaussée et repositionner les circulations douces. Dans la foulée de ces travaux, les services techniques municipaux vont identifier la rue de Vermeil et son prolongement jusqu'à Bernou, comme un axe prioritaire pour les piétons et les vélos. La nouvelle avenue du Colombier intégrera cette nouvelle fonction, en complément la voie communale sera refaite jusqu'au pont de Barbier. Le revêtement effectué va être repris en garantie par l'entreprise, car il présente des déformations inacceptables. La réfection de l'avenue du Colombier a reçu le concours financier du département à travers le contrat territorial de solidarité et celui de l'Agglo pour son volet voie douce.



TARVAUX

EXPRESSION DU GROUPE

« Votre Avenir, Notre engagement ! »



Le 12 Mars dernier, le Conseil Municipal a arrêté le projet de révision du nouveau PLU (Plan Local d'urbanisme), qui a été soumis à une enquête publique cet été, et qui doit être adopté à la fin de l'année. Nous nous sommes prononcés contre le projet qui nous a été présenté car nous avons plusieurs divergences de vue.

Nous nous interrogeons en premier lieu sur le zonage retenu avec une forte augmentation de la zone Agricole (A) alors que le nombre d'exploitants est en très forte baisse. Beaucoup de surfaces actuellement en zone N1 (constructible) passe en zone A alors que les parcelles sont déjà construites. Ces terrains ne seront donc jamais de véritables zones agricoles mais sont comptabilisées comme telles. L'intention est de restreindre l'extension de l'habitat mais un zonage en Naturel (N) aurait été plus judicieux car il permettait de créer un espace entre l'habitat existant et la zone agricole évitant ainsi les conflits d'usage possibles, notamment l'usage de produits phytosanitaires par exemple... Les actuelles zones constructibles deviennent de futures zones A (agricoles) ou UC (villages à densifier). Or, sur le règlement graphique présenté,

les zonages UC ne correspondent, pour la plupart, pas à des villages, mais à des constructions plus récentes. Ce qui implique vraisemblablement de la voirie à développer par la collectivité pour accéder à certaines parcelles.

Enfin, les Orientations d'Aménagement et de Programmation concernant les quartiers des Picadis et du Combeix nous semblent démesurées, avec 52 parcelles potentiellement ouvertes à la construction dans des quartiers pour lesquels la sortie sur la RD1089 est déjà dangereuse, et pour lesquels n'existent actuellement ni transports en commun, ni voies piétonnes et cyclables.

Nous estimons que ces différents problèmes doivent être traités avant de permettre une extension.

NOUS CONTACTER

NOS CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane Raynaud (06 76 65 83 79),
Brigitte NIRONI, Baptiste POUMEAU, Sophie FAGLAIN.

Notre Conseiller Communautaire à l'Agglo : Stéphane Raynaud



Notre adresse MAIL : stpantaleon2020@outlook.com

Notre page FACEBOOK : **Votre Avenir, Notre engagement**

Notre site INTERNET : www.votreavenir-notreengagement.fr

Vous avez également la possibilité de nous laisser un courrier à la mairie.

Tribune de la MAJORITÉ

Bien Vivre Ensemble

Bonjour, Bonsoir, Merci...

*J'ai la plume parfois qui gratte le papier
Pour des comportements noter et fustiger
Mais c'est avec plaisir, qu'en ce jour, je me plais
A changer en doux miel l'encre dans l'encrier.*

*Je ne sais pas pourquoi depuis un certain temps,
Lors de belles rencontres, le chien me promenant,
C'est avec grand bonheur que j'ai pu constater
Bien des saluts présents, des bonjours prolongés.*

*Est-ce le confinement ayant privé certains
De relations humaines, de contacts voisins,
Qui recrée l'habitude, la rencontre au gré,
De se dire deux mots, de sourires échanger ?*

*Il n'en reste pas moins qu'il est vraiment plaisant
De voir que les enfants, les ados, les plus grands,
Éprouvent le besoin de tous se saluer,
De prendre des nouvelles de la vie du quartier.*

*Ainsi faisaient avant les « vieux » à mon image.
Mais je trouve aujourd'hui, raisonnable et sage,
Que jeunes de tous âges retrouvent le chemin
De la salutation, du signe de la main.*

*Poursuivez donc ainsi, continuez demain.
Un bonjour, un bonsoir cela ne coûte rien.
De cette politesse, soyez ambassadeurs.
Nous vous en saurons gré. Merci du fond du cœur.*

Michel Cendra-Terrassa

2021



Bienvivreensemble Asaintpantaleondelarche

EXPRESSION DES ÉLUS

Une fois de plus, la commune de Saint-Pantaléon-de-Larche innove pour ses écoles. Pour la première fois, l'école du bourg vient d'être dotée d'un écran interactif de nouvelle génération.



Des écrans interactifs tactiles géants pour les écoles

Les techniciens de l'entreprise AEL et Vincent Aubaux, informaticien de la commune paramètrent le matériel.

La municipalité a proposé aux enseignants volontaires de bénéficier d'un nouvel outil de travail démodant totalement les classiques vidéo projecteurs interactifs qui équipent déjà toutes les classes. Ces écrans géants sont entièrement tactiles. Extrêmement élaborés, ils sont pourtant d'une grande simplicité d'utilisation. Ils permettent d'écrire au doigt ou au stylet directement sur l'écran. Connectés à Internet, fonctionnant en wifi ou Bluetooth, ils offrent d'innombrables possibilités de

travail y compris en Visio conférence. Ce matériel est très flexible car il est mobile, réglable électriquement en hauteur pour s'adapter à tous les enfants quel que soit leur âge. C'est la classe de Madame Thuiller en maternelle qui va tester ce matériel de pointe. La commune a retenu l'entreprise AEL pour lui fournir cet équipement qui est subventionné par l'état au titre de son programme Ecole numérique. Par ailleurs, les deux écoles communales sont reliées à la fibre cet été.

Garderie municipale du mercredi matin :

La commune de Saint Pantaléon de Larche organise chaque mercredi une garderie communale, depuis le passage à la semaine de 4 jours et la suppression des NAP (nouvelles activités périscolaires).

La fiche de réservation est disponible sur le site de la commune (onglets vie pratique puis vie scolaire). La réservation s'effectue par période auprès du service sports, éducation et vie associative (modification possible par mail ou téléphone ; annulation 48 heures à l'avance). L'accueil des enfants a lieu entre 7 heures et 8 h 50. À partir de 9 heures, les enfants sont confiés aux différents agents qui les prennent en charge pour deux temps d'activités, entrecoupés d'une récréation de 10-15 minutes (9 h - 10 h et 10 h 15 - 11 h 10).

Les activités proposées sont variées :

Ateliers créatifs thématiques, jeux de motricité, sport, relaxation, informatique, « heure du conte », activités manuelles... Le rendu aux parents d'effectue à partir de 11 h 30, heure à laquelle les enfants inscrits au centre de loisirs sont confiés aux animateurs et animatrices de l'agglomération de Brive qui les préparent pour le repas. En effet, le temps de l'après-midi (+ repas) relève de la compétence de l'agglomération. Il convient donc de s'inscrire également auprès de ses services, si l'enfant doit être pris en charge toute la journée. Depuis le début de l'année scolaire, la moyenne d'enfants accueillis le mercredi matin est de 52.

TARIFS année scolaire 2021/2022

Restauration Scolaire	Année scolaire 2021/22
Repas Enfants et Stagiaires	2,85 Euros
Repas Personnel Communal et Enseignants	5,00 Euros
Garderie Périscolaire	Année scolaire 2021/22
Matinée (avant 9 h)	1,40 Euros
Après-midi (après 16 h 30)	1,65 Euros
Mercredi matin (7 h à 12 h)	4,00 Euros

Transport scolaire

À compter de septembre 2021, le transport des élèves sera assuré par la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

IBEO SCOLAIRE

Ouverture des inscriptions en ligne à partir du 1^{er} juin jusqu'au 15 juillet

Ru-delo de cette date, une majoration de 20 € sera appliquée.

Vous habitez dans l'une des 48 communes de l'Agglo.

Infos et contacts : 05 55 74 99 27 ou transportscolaire@agglobrive.fr

Inscrivez-vous en ligne sur www.agglobrive.fr : c'est plus simple et plus rapide !

Rentrée scolaire 2021 - 2022

Alain Lapacherie Le Maire accompagné de Michel Cendra Terrassa Adjoint aux affaires scolaires accueillent M. Dominique Malroux DASEN et M^{me} Valérie Nogue Inspectrice d'académie en compagnie de Mme Céline Chastin Directrice de l'école élémentaire du Bourg et de Mme Alexandra Barthaux nouvelle Directrice de la Maternelle.

Malgré le contexte sanitaire toujours pesant, la rentrée scolaire se présente sous les meilleurs auspices : Maintien des effectifs, ouverture de classe en élémentaire et nouvelle Directrice en maternelle au bourg, lancement de la restructuration au bourg et nouveau préau à Bernou, Fibre internet pour tous les établissements scolaires.



Pour cette rentrée, le Maire Alain Lapacherie a eu le plaisir d'accueillir M. Dominique Malroux, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale, ainsi que M^{me} Valérie Nogue Inspectrice d'académie en visite sur l'école Blusson du Bourg.

La veille, tous les directeurs d'école de la circonscription de Brive Rural étaient déjà à Saint Pantaléon de Larche pour leur réunion de pré rentrée grâce aux équipements de l'Espace culturel Ceyrac.

PROTOCOLE SANITAIRE

Les services de l'état ont notifié aux maires, que le protocole sanitaire en vigueur dans les écoles serait au niveau 2 (sur 4). Les services municipaux se sont donc organisés comme l'année dernière, pour procéder à la désinfection aussi régulière que possible des surfaces de contact.

Le réfectoire de la cantine du Bourg a été réaménagé avec de nouveaux plans de table pour limiter au maximum le brassage des groupes d'élèves. L'aération des locaux reste une mesure barrière de la première importance. Aussi, les services techniques procéderont à des mesures de CO2 ciblées dans différents locaux, afin de s'assurer du bon renouvellement de l'air dans les écoles.



EFFECTIFS STABLES

Ouverture de classes et nouveaux horaires

La principale nouveauté pour le groupe scolaire est le changement des horaires : **lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h00 et de 13h45 à 16h30**. Cette adaptation permettra de ménager une plage horaire plus confortable pour la pause déjeuner sans compromettre le temps dédié à l'enseignement. L'avancée de l'horaire du matin : un quart d'heure plus tôt a été répercuté sur les services de transports scolaires.

L'effectif global sur la commune est en très légère hausse avec un total de 467 élèves (+3). 317 élèves fréquentent les écoles du bourg et 149 celle de Bernou. La moyenne par classe en élémentaire bourg est de 23 élèves, grâce à l'ouverture d'une nouvelle classe, celle de M^{me} Debene CE2/CM2.

En maternelle, l'effectif moyen sur les 5 classes est de 21 élèves. L'école accueille une nouvelle directrice M^{me} Alexandra Barthaux qui prendra en charge une classe de moyenne / grande section.

A Bernou, l'effectif est de 149 élèves (+7), 97 élémentaires, 52 maternelles. Les moyennes d'élèves par classe sont respectivement de 19 et 26.

TRAVAUX :

Restructuration au bourg et nouveau préau à Bernou

La fibre arrive dans tous les bâtiments communaux y compris les écoles.

La restructuration générale du groupe scolaire débutera début 2022. Le projet est éligible aux aides du plan de relance de l'Etat, mais en contrepartie les marchés de travaux doivent être signés avant la fin de l'année 2021.

Les équipes de maîtrise d'œuvre travaillent donc à l'élaboration de l'avant-projet définitif pour le lancement des marchés de travaux à l'automne. C'est le cabinet MAAD Architecture qui est le mandataire de ce groupement.

Bernou a par contre, déjà pu bénéficier d'un nouveau préau. Celui-ci est doté d'un nouveau plafond avec des vertus acoustiques. Les éclairages sont de dernière génération et les couleurs plus lumineuses donnent une agréable sensation d'espace.

3 Questions à...

M^{me} Alexandra Berthaud

Fiancée et bientôt mariée (cet été), Alexandra est originaire de Brive et habite Jugeals/Nazareth. Enseignante depuis 6 ans, elle porte un regard neuf sur l'éducation des enfants. Après des études sur Limoges et quelques remplacements plus tard comme premières expériences, retour sur Brive avec une nomination à titre provisoire à la direction de l'école du bourg de Saint Pantaléon de Larche.

A l'issue de ce passage à Saint Pantaléon, les 3 années suivantes, Alexandra a consécutivement occupé un poste sur Brive (classe de Moyenne Section à l'école Henri Gérard) et un poste de remplaçante, essentiellement en maternelle. Entre les deux, Alexandra a goûté aux joies de la maternité avec l'arrivée d'un petit garçon qui a maintenant 21 mois.

Pourquoi avoir choisi Saint-Pantaléon ?

C'est effectivement par choix qu'Alexandra est revenue à Saint Pantaléon de Larche ; chaque année, l'école Raymond Raoul Blusson était son premier vœu lors du mouvement. Cette persévérance a certainement contribué à sa nomination.

Ce choix était une évidence car l'école regroupe selon elle, 3 piliers essentiels de l'action éducative :

- Une équipe solide (maîtresses et ATSEM), bienveillance/compétence



- Des parents impliqués (présents)
- Une mairie attentive, à l'écoute avec laquelle il est facile d'entretenir de bonnes relations (qui a conscience de l'importance de l'action à mener envers les enfants...restructuration entre autres...)

Projet(s) :

Suite à un passage à l'école Thérèse Simonet de Brive, Alexandra a souhaité mettre en place un projet de correspondance avec la classe de Moyenne Section / Grande Section de la collègue qu'elle avait remplacée. Une opportunité qui permettra d'échanger à l'aide de différents supports (lettres, mails, skype...) afin de travailler sur l'écriture, la communication, le langage... au travers de deux écoles situées dans des contextes différents.

Au terme du projet, l'idée serait de programmer une rencontre entre les deux classes, en fin d'année scolaire.

Mot de la fin :

« Un rappel : l'école est ouverte aux parents et doit être un lieu d'échanges où la confiance doit prévaloir ».

« Un leitmotiv : veiller au respect des enfants et à la bienveillance des adultes »

Projet(s) :

La particularité de sa classe, 2 niveaux qui ne se suivent pas, l'a amenée à imaginer un projet autour de la musique en collaboration avec les classes de deux autres écoles, Ayen (CM1/CM2) et Meyssac (CE2/CM1), dont les enseignants sont aussi musiciens. L'objectif est d'établir du lien entre les deux niveaux de sa classe en s'appuyant sur un travail de production (répertoire de 7 chansons dont la dernière est en langue étrangère – occitan, anglais et espagnol), concrétisé si possible par 3 concerts en fin d'année, dans chaque école.

« Enseignante au profil artistique (28 ans de danse, chanteuse ...), Alexia mettrait ainsi sa passion du chant au service de son projet classe et serait chef de chœur lors des différents concerts finalisant le projet, tandis que ses collègues auraient en charge les accompagnements (guitare, basse ...). »

Pourquoi avoir choisi Saint-Pantaléon ?

En fait, ce n'est pas un choix par défaut : l'école du bourg faisait partie des premiers choix exprimés lors du mouvement. En effet, la localisation de la commune, proche de Brive était un premier argument. Par ailleurs, Alexia a découvert une jolie commune, tranquille, agréable et répondant à ses attentes. D'autre part, elle avait de très bons échos sur l'école en elle-même.

École François Delbary de Bernou

Fin d'année scolaire 2020 / 2021 et rentrée de septembre 2021

Avant que les élèves ne partent en vacances, l'année scolaire 2020/2021 s'est terminée avec plusieurs voyages scolaires : les deux classes maternelles sont parties au Préhisto Dino Parc (à Lacave), les classes de C.P. et C.E.1 sont allées au Parc animalier de Gramat, celles de C.E.2 et C.M.1 se sont rendues aux Grottes du Roc de Cazelle (Les Eyzies) et la classe de C.M.2 est allée au Parc du Bournat (Le Bugue).

La nouvelle année scolaire 2021/2022 a débuté jeudi 2 septembre 2021 avec 149 élèves inscrits. L'équipe pédagogique accueille M^{me} Rol, qui assure la décharge de classe du directeur, M. Ceyrat.

La répartition pédagogique est la suivante :

- Petite et Moyenne Sections de Maternelle	M ^{me} Delpech
- Moyenne et Grande Sections de Maternelle	M ^{me} Neuville
- C.P.	M ^{me} Marty
- C.E.1	M. Lacour
- C.E.2	M ^{me} Wemelle
- C.M.1	M ^{me} Dussol
- C.M.2	M ^{me} Rol et M. Ceyrat

M^{me} Buquet et M^{me} Maligne sont toujours les titulaires remplaçantes rattachées à notre école.

RENTRE
SCOLAIRE



Pour tout contact avec l'école François Delbary :



05 55 85 31 07

L'école de Bernou a 50 ans !

Texte des élèves de C.M.2 de l'école François Delbary (juin 2021)

Le 20 mai, nous avons eu le plaisir d'accueillir M^{me} Mathou et M. Cendra-Terrassa dans notre classe. Ces 2 personnes ont enseigné il y a quelques années dans notre école. Aujourd'hui, M^{me} Mathou s'occupe de la bibliothèque de la commune et M. Cendra-Terrassa est adjoint au maire chargé des affaires scolaires. Nous les avons invités pour répondre aux questions que nous avons préparées auparavant en classe. Nous les remercions de cette visite.

A Saint-Pantaléon-de-Larche...

1 Dans la commune, y a-t-il toujours eu deux groupes scolaires ?

Non, avant 1971, il n'y en avait qu'un, à l'école du Bourg. Les enfants de Bernou allaient à cette époque à l'école de Larche.

2 En quelles années les écoles de notre commune ont-elles été construites ? Combien y a-t-il actuellement d'élèves dans les écoles de la commune ?

Notre école a été construite en 1971. La première rentrée scolaire a eu lieu en septembre 1971. A cette époque, il y avait trois bâtiments préfabriqués pour trois classes seulement et il n'y avait pas de classe maternelle. Actuellement, il y a environ 450 élèves dans les écoles de la commune, dont 143 dans la nôtre.

JEUNESSE

La population de la commune a-t-elle beaucoup augmenté ?

Oui, elle a beaucoup augmenté. En 1968, il y avait 1729 habitants à Saint-Pantaléon-de-Larche, 3773 en 1999 et 4768 en 2018.

La mairie a-t-elle toujours été dans le bâtiment actuel ?

Non, il y a une cinquantaine d'années, ce bâtiment était la seule école de la commune.

De quand date la salle des fêtes actuelle ?

Elle a été construite dans la fin des années 1970.



A Bernou...

Il y a plus de 50 ans, qu'y avait-il dans notre quartier de Bernou ? Et à la place de notre école ?

A la place de notre école, il n'y avait que des prés. Dans notre quartier, il n'y avait que deux maisons. Il y a longtemps, il a sûrement eu des mines de charbon à Bernou.

Y a-t-il toujours eu un ramassage en car et une cantine ?

Les ramassages de car n'existaient pas il y a 50 ans, les élèves venaient à l'école à pied ou à vélo. Ils repartaient manger chez eux. Une cantine a été rapidement mise en place. Les repas étaient préparés au Bourg.

Il y a 50 ans, quels étaient les horaires de l'école ? Combien de jours par semaine travaillaient les élèves ? Les vacances étaient-elles les mêmes qu'aujourd'hui ?

Les élèves avaient classe de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures, les lundis, mardis, mercredis, vendredis et samedis matin. Il n'y avait pas 2 semaines de vacances en février et en octobre. Les grandes vacances étaient plus longues, les élèves ne travaillaient pas en juillet, août et septembre.

Dans les campagnes, ils aidaient aux travaux agricoles et aux vendanges.

L'école était-elle mixte ?

Oui, ici l'école a toujours été mixte.

Le matériel scolaire était-il le même ? Y avait-il des V.P.I., des ordinateurs, un photocopieur ?

Les tables et la majorité du matériel scolaire, n'ont pas changé. Mais le matériel électronique, les tableaux blancs sont arrivés plus tard.

Les élèves portaient-ils des uniformes ?

L'uniforme pour les enfants n'était pas en vigueur depuis très longtemps, à la campagne il n'avait pratiquement jamais été mis en place. Par contre, tous les élèves portaient une blouse dans les années 50 / 60, garçons comme filles.

Les élèves apprenaient-ils l'anglais ?

Non, pas à cette époque.

Faisiez-vous des sorties ?

Oui, souvent, à pied, en car ou en train.

Les élèves écrivaient-ils à l'encre à cette époque ?

Oui. Ils ont commencé à écrire au stylo bille à partir de 1968.

Notre école était-elle comme aujourd'hui (dehors et les bâtiments) ? Y avait-il des jeux de cour ?

Depuis 1980, les peintures des bâtiments ont changé. Il n'y avait à l'époque que 2 employés municipaux, pour l'entretien des locaux. Dans la cour de la Maternelle, il y avait des jeux en bois.

Combien y avait-il de classes ?

En 1971, il n'y en avait que 3.

Y avait-il des alarmes ?

Non, pas à cette époque. Il n'y avait pas non plus de sonnerie pour aller en récréation.

De quand date la corderie Palus ?

Elle a été créée en 1908 à Brive, mais elle est à côté de notre école depuis 1940.

Qui était le premier enseignant de notre école ?

Les premières enseignantes de notre école étaient Mesdames Mathou, Barrot et Faurie. Nous avons enseigné ici tous les deux, jusqu'en 1987 (pour M. Cendra-Terrassa) et 1992 (pour M^{me} Mathou).

Les enseignants étaient-ils plus sévères qu'aujourd'hui ?

Pas plus qu'aujourd'hui. Ils étaient sévères, mais aussi gentils.



Questions plus personnelles...

21 Dans quelles classes avez-vous enseigné ?
J'étais la maîtresse des C.M.2 (M^{me} Mathou).
Et moi, j'enseignais aux élèves de C.E.2 et C.M.1 (M. Cendra-Terrassa).

22 Quelle matière préféreriez-vous enseigner ?
Nous aimions toutes les matières.
Moi, je n'aimais pas trop l'histoire (M^{me} Mathou).

23 Pourquoi avez-vous voulu être directrice ?
Je l'ai été un peu par hasard.

24 Pourriez-vous nous raconter une grosse bêtise d'élève ?
M^{me} Mathou : Un jour, pendant des vacances scolaires, des élèves ont pénétré dans les locaux, mis de l'encre un peu partout sur les tables et avaient mis les fournitures scolaires rangées dans les armoires par terre.

25 Avez-vous eu des élèves qui sont maintenant parents ? En revoyez-vous certains ?
Oui, plein... On en revoit certains, comme Philippe Machado, Fabienne, Mireille (les dames de la cantine).

26 Madame Mathou, quel est votre rôle à la bibliothèque de Saint-Pantaléon-de-Larche ?
Je suis Présidente de l'Association des Amis de la Bibliothèque de Saint-Pantaléon-de-Larche. Cette bibliothèque est, depuis une dizaine d'années, gérée par l'Association et la mairie.

27 Monsieur Cendra-Terrassa, quel est votre principal rôle pour l'école, en tant qu'adjoint au maire ?
Je suis chargé des affaires scolaires et de faire en sorte que les écoles de la commune travaillent dans de bonnes conditions.

28 Qui commande et paie les fournitures scolaires ?
Les professeurs commandent les fournitures scolaires, les reçoivent et ensuite, la mairie les paie.

29 Comment la mairie doit-elle réagir quand il y a une crise sanitaire ?
La mairie reçoit un protocole et le met alors en place (barrières devant l'école, personnes chargées du nettoyage,...).

La photo de groupe réunit
M. Le Vice-Président du Tribunal Judiciaire
de Brive-la-Gaillarde,
Mesdames et Messieurs les Maires
de Charrier-Ferrière, Larche, Lissac-sur-Couze,
Mansac, Saint-Pantaléon de Larche,
Saint-Cernin de Larche,
qu'ils soient remerciés de leur disponibilité
et les trois conciliateurs de Justice,
Madame Clotilde Esteyrie,
Messieurs Francis Commengeat
et Gilles Chastang



Conciliateurs de Justice

Madame la Présidente et Monsieur le Vice-Président du Tribunal Judiciaire de Brive œuvrent pour rapprocher leurs services des citoyens ; trois conciliateurs de Justice ont été affectés à la délicate mission de s'efforcer à réconcilier les personnes en situation conflictuelle avant tout recours en justice pénale.

Mesdames et Messieurs les Maires des communes de Chasteaux, Cublac, Larche, Lissac-Sur-Couze, Mansac, Saint-Cernin-de-Larche, Saint-Pantaléon-de-Larche du Bassin de Brive la Gaillarde ont accepté que les Conciliateurs de justice agréés par la Cour d'Appel de Limoges et le Tribunal Judiciaire de Brive puissent intervenir dans les aléas de la vie quotidienne des administrés de leur commune.

Monsieur Le Maire de Saint Pantaléon de Larche met à la disposition des Conciliateurs de Justice la salle Yves Lebas de l'espace culturel Charles Ceyrac de sa commune dans laquelle les conciliateurs de Justice pourront recevoir physiquement les demandeurs lors d'une permanence tous les 1^{er} Lundi de chaque mois ; les rendez-vous plus particuliers s'obtiennent auprès du Secrétariat de la Mairie.

Monsieur le Maire de Larche affecte une salle de la Mairie pour la réception du public avec la conviction que ses administrés puissent s'exprimer en toute discrétion pour retrouver leur quiétude, les permanences ont lieu le 2^e et 4^e Mercredi de chaque mois ; les rendez-vous spécialisés seront pris au Secrétariat de la Mairie.

La Conciliation de Justice est un acte amiable, officiel et légal qu'ils sont les seuls à pouvoir formaliser et lui faire conférer force exécutoire puisque c'est le seul acte d'entente partagée qui peut être validé par un magistrat selon la volonté des parties qui s'engagent ainsi à respecter leur concession réciproque pour éteindre définitivement leur opposition.

L'Association des Conciliateurs de France, par l'intermédiaire de leurs représentants assermentés auprès de la Cour d'Appel de Limoges après accord du Tribunal Judiciaire de Brive qui propose une documentation d'actes reconnus et adaptés à permettre de solutionner les différends que les particuliers rencontrent entre eux, avec des entités commerciales ou autre structure sauf des affaires d'état civil, de droit de la famille ou celles concernant l'Administration.

Les Conciliateurs dédiés à exercer dans les communes ci-dessus sont Madame Clotilde Esteyrie, Messieurs Gilles Chastang et Francis Commengeat qui peuvent aussi intervenir dans l'agglomération de Brive La Gaillarde ; ils sont des auxiliaires de Justice qui suivent les formations dispensées régulièrement par l'Ecole Nationale de la Magistrature afin d'avoir une compétence qui permet de répondre au mieux aux attentes des parties et ainsi désamorcer les conflits du quotidien ; ils sont bénévoles et leurs actes sont gratuits.

Les habitants des communes mentionnées ci-dessus seront accueillis à l'endroit de leur choix dans la plus grande discrétion.



Élections Départementales
Résultat sur le Canton de Saint-Pantaléon de Larche : Sophie Chambon
Jean Jacques Delpech, Monique Serre Igoulzan,
Jean Marc Brut : 63,89 %

Thierry (conseiller municipal) et Patricia
se sont dit oui devant M. le maire le 11 septembre.
Tous nos vœux de bonheur aux mariés

Pétanque : Après une mise en sommeil, la Pétanque se réveille avec son nouveau président M. Jérôme Alibert, ici présent au forum des Associations en compagnie de M. Brousse

INSCRIPTIONS aux ateliers informatiques 2021/2022

La mairie de Saint Pantaléon de Larche propose un atelier informatique adulte pour les débutants à raison de 1 heure par semaine. Ainsi qu'une vingtaine de modules ciblés pour les non débutants.



- Informatique Débutant les bases
- Tablette/Smartphone Débutant
- Internet + Favoris + Messagerie+Contacts
- Traitement de texte (Word) débutant
- Tableur Excel (Mise en forme, Calcul)
- Créer un livre / calendrier photo
- Tablette/Smartphone Confirmé Découvrir et maîtriser divers applications utiles
- Retouche photo avec Photofiltre
- Traitement de texte (Word) confirmé
- Google Photos + Google Drive Cloud (PC, Tablette, Smartphone)
- Facebook + Messenger (messagerie instantanée et appel vidéo) PC, Tablette, Smartphone
- Windows 10
- Environnement Google (actualités, youtube, maps, traductions, keep, agenda, livres) PC, Tablette, Smartphone
- Vider son appareil photo sur l'ordinateur + commander ses photos sur internet + Classer ses photos + apprendre à créer un objet photo
- Clé USB, disque dur externe, graver un CD/DVD, extraire un CD audio sur le PC
- Deezer (bibliothèque musicale de 44 millions de titres) + fonctionnement enceinte bluetooth (sans fil) PC, Tablette, Smartphone
- TV en direct, Revoir émissions, Enregistrer émissions, Radio en direct, Réécouter émissions de Radio (Podcasts), PC, Tablette, Smartphone
- Microsoft Photorécit (créer une vidéo à partir de ses photos)
- Whatsapp Messagerie instantanée (Smartphone uniquement)

LES modules :

Les ateliers et modules

débuteront le lundi 20 septembre et auront lieu le Lundi, le Mardi, le Mercredi, le Jeudi et le Vendredi matin à l'Espace Culturel Charles Ceyrac de St Pantaléon de Larche. Possibilité de s'inscrire tout au long de l'année.

Attention Places Limitées

Le Tarif est de 40€ pour les habitants de St Pantaléon, St Cernin, Chasteaux, Lissac, Charrier et de 80€ pour les autres.

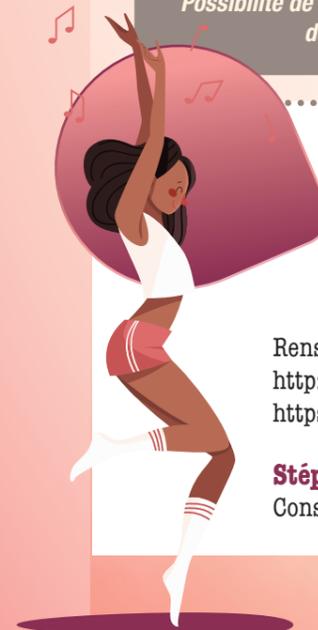
Pour tous renseignements et inscriptions veuillez contacter Vincent AUBAUX
Tél : 05.55.86.92.96 ou par Mail : ppm.stpanlarche@gmail.com

Vous souhaitez répéter, danser, enregistrer :

Les Studios Musiques Actuelles de la ville de Brive, 7 rue Cassan à Brive. Ouvert aux amateurs et aux professionnels sur des plages horaires spécifiques. Une équipe à votre écoute pour vous accompagner.

Renseignements et réservations : 05-55-22-47-02 / studios@brive.fr
<http://www.brive.fr/index.php/accueil-2/les-studios/>
<https://www.quickstudio.com/fr/studios/studios-musiques-actuelles-ville-de-brive>

Stéphanie ZAMBON Studios Musiques Actuelles - Animatrice
Conservatoire stephanie.zambon@brive.fr - 05 55 22 47 02



HOME-JACKING



En fin de semaine dernière, au cours de la nuit, un véhicule a été dérobé au domicile d'un particulier dans la commune d'Ussac. Au cours de la même nuit, un autre habitant de cette commune a signalé avoir été victime d'une tentative de vol de son véhicule à son domicile.

Home-jacking, c'est le terme généralement employé pour décrire ce type de fait. Cette technique de cambriolage consiste à s'introduire dans un domicile alors que les

occupants sont présents et à dérober les clés du véhicule, ce qui permet de le voler sans l'abîmer.

Le plus souvent, les voleurs ciblent les propriétaires de 4X4 et autres grosses cylindrées, qui une fois dérobés, serviront à effectuer d'autres méfaits (cambriolages avec voiture bélier par exemple). La plupart du temps l'on retrouvera ces véhicules abandonnés et brûlés au fond de chemin de terre.

Comment s'en prémunir ?

Les conseils sont les mêmes que ceux contre les cambriolages classiques : fermez vos portes et fenêtres, ainsi que vos volets. Si votre foyer est équipé d'une alarme, paramétrez-la de manière à ce que l'entrée, le garage et/ou le rez de chaussée si vous dormez à l'étage, soient sous alarme pendant votre sommeil. De même, pensez à asservir votre éclairage extérieur à des détecteurs de présence, cela limitera les proches discrètes.

Si les voleurs s'introduisent tout de même chez vous, vous pouvez leur rendre la tâche plus difficile :

- N'accrochez pas vos clés dans l'entrée. Ne les mettez pas non plus dans ou sur votre petit meuble d'entrée, dans les poches de votre manteau accroché au porte-manteau, dans le sac à main laissé visible dans l'entrée ;
- Ne les laissez pas non plus sur le contact du véhicule (avec en plus la télécommande qui ouvre porte du garage et barrière)...
- Ne rangez pas les papiers du véhicule à l'intérieur de celui-ci ;
- Vous pouvez aussi équiper votre véhicule d'un système de géolocalisation afin de le retrouver en cas de vol.

Que faire si cela vous arrive ?

En cas de home-jacking :

- Appelez immédiatement le 17 ;
- Ne prenez pas de risques et coopérez si les agresseurs viennent à votre rencontre ;
- Protégez les traces et indices : Ne touchez à rien avant l'arrivée des enquêteurs dont les premières constatations sont déterminantes dans toute affaire judiciaire. Indiquez leur ce qui a pu être touché ou déplacé par les malfaiteurs ;
- Vous pouvez recueillir des éléments qui permettront d'identifier les auteurs (vêtements, langage, type de véhicule, direction de fuite...).



GRUPEMENT DE GENDARMERIE DE LA CORRÈZE



SIRTOM Mesure liées à la



LA TARIFICATION INCITATIVE La TIEOM comprend :

- une part fixe fonction de la valeur locative cadastrale du logement
- une part variable fonction de la production d'ordures ménagères selon 2 paramètres :
 - Le volume contenant utilisé d'où l'importance de sortir son contenant plein
 - Le nombre de présentations (levées comptabilisées avec la puce intégrée)

Mesures liées à la crise sanitaire

La pandémie due à la Covid 19 qui a frappé notre pays, a constitué l'évènement majeur de l'année 2020, perturbant considérablement le fonctionnement du Sirtom.

Au lendemain du 16 mars, date de l'annonce par le Président de la République du confinement, de nombreuses mesures ont été prises :

- Établissement d'un plan de continuité d'activité afin de faire fonctionner le service en mode dégradé

- Mise en place des gestes barrières :

- Port du masque obligatoire
- Mise à disposition de gel hydroalcoolique
- Mise à disposition de gants latex
- Achat de 2 nébuliseurs pour la désinfection des bureaux et des cabines des camions
- Désinfection des bennes des camions à chaque lavage



- Pour les services administratifs :

- Mise en place dès le 17 mars du télétravail pour les services Tteom et Communication
- Mise en place d'une permanence téléphonique : 2 agents chaque jour assurant la permanence téléphonique depuis leur domicile
- Suppression de la distribution des sacs, les secteurs ont été rattrapés en juin.



Borne d'auto-surveillance de température

- Pour les services techniques :
- Mise en place d'une caméra thermique avec prise de température tous les matins
 - Mise en place à l'embauche du « fini parti » afin d'éviter le contact des agents dans les vestiaires.

- A partir du 23 mars, fermeture des déchèteries jusqu'au 11 mai, et arrêt de la collecte du tri dû à la fermeture des centres de tri. La collecte du tri a repris le 04 mai 2020. Ce service, en mode dégradé, a permis d'avoir les 2/3 du personnel en activité quand 1/3 du personnel était confiné.

- Les mécanos et les chauffeurs des polybennes ont travaillé également en mode dégradé : 50% de l'effectif actifs et 50% de l'effectif en confinement.

- Bilan humain :

- Aucun agent n'a été touché par la Covid 19
- 5 agents ont été cas contact
- 10 agents ont été placés en autorisation spéciale d'absence pour raisons médicales



Le Transport LIBEO

ACCESSIBLE

C'est quoi ?

C'est un service de transport public à la demande réservé aux personnes à mobilité réduite de l'Agglo de Brive, qui ne peuvent pas forcément emprunter le réseau de transport urbain LIBEO en raison de leur handicap.

Il est exclusivement réservé aux ayants droit et à leurs accompagnateurs. Par ayant droit = toute personne d'un handicap gênant sa mobilité, titulaire de la carte de stationnement européenne (macaron bleu) ou la carte "mobilité inclusion" portant la mention stationnement et domiciliée obligatoirement dans l'une des communes de la Communauté de Communes du Bassin de Brive. Pour les personnes devant voyager avec un accompagnateur, « besoin d'accompagnant » doit être mentionné sur la carte.

Ce service concerne tous les déplacements sur les 48 communes de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

Allasac, Ayen, Brignac-La-Plaine, Brive-La-Gaillarde, Chabrignac, Chartrier-Ferrière, Chasteaux, Cosnac, Cublac, Dampniat, Donzenac, Estivals, Estivaux, Jugeals-Nazareth, Juillac, La Chapelle-aux-Brocs, Larche, Lascaux, Lissac-sur-Couze, Louignac, Malemort, Mansac, Nespouls, Noailles, Objat, Perpezac-le-Blanc, Rosiers-de-Juillac, Sadroc, Saint-Aulaire, Saint-Bonnet-la-Rivière, Saint-Bonnet l'Enfantier, Saint-Cernin-de-Larche, Saint-Cyprien, Saint-Cyr-la-Roche, Saint-Pantaléon-de-Larche, Saint-Pardoux-l'Ortigier, Saint-Robert, Saint-Solve, Saint-Viance, Sainte-Féréole, Segonzac, Turenne, Ussac, Varetz, Vars-sur-Roseix, Vignols, Voutezac, Yssandon.



- Je m'inscris au service à l'aide du dossier d'inscription disponible à l'agence Infobus, ou sur internet <https://www.libeo-brive.fr:ftp/document/dossier-d-inscription-vierge-libeo-accessible-2017-v2> (libeo-brive.fr)
- Je reçois ma carte, mon dossier est validé. Je peux profiter du service jusqu'à 16 déplacements par mois.
- Je réserve mon déplacement en téléphonant à la centrale d'appels au 05 55 74 20 13 ou en m'inscrivant sur le site internet [libeo-brive.fr](https://www.libeo-brive.fr), jusqu'à 15 jours à l'avance et au plus tard la veille avant 17h (le vendredi avant 17h pour les déplacements du lundi).
- Je suis prêt à partir ! Je me présente quelques minutes avant l'heure convenue avec le conseiller mobilité lors de ma réservation. Un conducteur professionnel m'accompagne du lieu de prise en charge au lieu de destination souhaité, en voiture ou, si besoin, avec des véhicules spécialement adaptés.

À SAVOIR



Instance de Coordination pour l'Autonomie

Canton de Saint-Pantaléon-de-Larche



Accueil du public :
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h



154, allées des Tilleuls
Bâtiment F - Appartement N° 21
19600 Saint-Pantaléon-de-Larche

Nous contacter : **Nadine MARQUES** Coordinatrice



Tél. **05 55 87 81 79** ou **06 47 90 31 53**
instancelarche@bbox.fr

L'Instance de Coordination pour l'Autonomie c'est :

Une association loi 1901 conventionnée par le Conseil Départemental au bénéfice des personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap et leurs aidants.

Les missions de L'ICA :

- ★ ACCUEIL ET INFORMATION
- COORDINATION POUR LE MAINTIEN A DOMICILE DE LA PERSONNE ÂGÉE ET/OU EN SITUATION DE HANDICAP
- ★ AIDE ADMINISTRATIVE
- VEILLE ET ALERTE
- ★ PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE ET LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Nos services

Adhésion annuelle à l'ICA



PORTAGE DE REPAS

Les repas sont fabriqués à l'EHPAD d'Objat et servis en liaison froide. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service de portage de repas.

Référents : - Eric LENEVEU
- Marie-Rose FERNANDES
06.86.78.37.03

Pour les communes d'Estivals, Jugeals-Nazareth, Nespouls, Noailles et Turenne merci de contacter le CIAS de Meyssac

☎ 05.55.84.05.05



TRANSPORT A LA CARTE

Cela vous donne le droit à deux trajets aller-retour par mois et par personne avec notre partenaire

Taxi CAPRON : **06.03.28.66.40**

Nos ateliers



ATELIER GYM DOUCE

L'atelier a lieu deux fois par semaine, il est ouvert aux personnes de plus de 60 ans. Cet atelier a un but préventif : vous aider à vous relever en cas de chute, préserver votre mobilité, renforcer, vos muscles..



L'ATELIER BIEN-ÊTRE

L'atelier est animé par VINCENT Virginie, esthéticienne de l'association "Rayon de Soleil". Une fois par mois elle vous relaxera et vous détendra grâce à des gommages, soins du visage, soins des mains...



L'ATELIER INFORMATIQUE

En partenariat avec la mairie de Saint-Pantaléon-de-Larche il est possible de suivre des cours informatiques avec AUBAUX Vincent qui vous aidera dans vos besoins et demandes.



BAVARD'ÂGE

Afin de réduire l'isolement des personnes retraitées sur le canton de Saint-Pantaléon-de-Larche, il est créé un réseau de bénévoles. Ce sont des personnes formées, motivées et disponibles qui effectuent des visites au domicile des personnes isolées.

PROGRAMME des manifestations

sous réserves des consignes sanitaires en vigueur
(dates susceptibles de changer)

Agenda 2021 /2022

novembre

● **28 novembre - Vide ton dressing** organisé par **le Téléthon** à l'Espace Vézère Causse

● **3 - 4 et 5 décembre - Week-end Téléthon**

● **5 décembre - 10 de ST PAN** - Athlétisme

● **11-12 décembre - Marché de Noël** de l'Amicale Laïque à l'Espace Vézère-Causse

● **12 décembre - Gala de l'accordéon** des Pastoureaux à la Salle des fêtes

● **31 décembre - Réveillon** salle des fêtes

Décembre

Février

● **6 février 2022 - Repas de la Chasse** à la salle des Fêtes

Mars

● **12 mars - Loto basket** à la salle des fêtes.

● **19 mars - Repas moules-frites** organisé par **le Tennis** à la salle des fêtes

Avril

● **9 avril - Ludigo Basket** à l'Espace Vézère-Causse

● **16 avril - Girly Cup**, organisé par **le Foot** à l'Espace Vézère-Causse

● **23 avril - Salon des vins - Naturellement Vins** à l'Espace Vézère-Causse

Mai

● **1^{er} mai - Fête de l'ail Nouveau**

Juin

● **4 juin - Théâtre** de l'Amicale Laïque à la salle des fêtes

● **25 juin - Gala de fin d'année** des tap's à la salle des fêtes

AGENDA